



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 16

29 novembre 2024

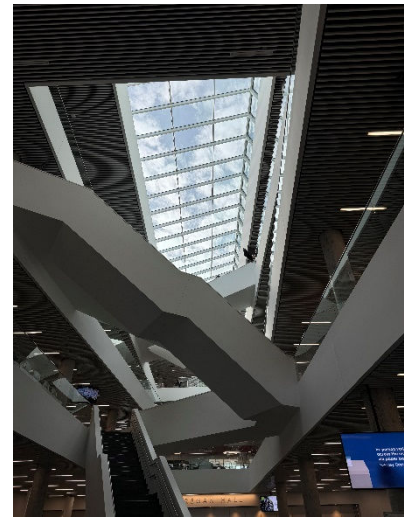
L'un des aimants sur le réfrigérateur de notre cuisine - souvenir de la bibliothèque publique de New York - partage une citation attribuée à Albert Einstein : « La seule chose que vous devez absolument savoir est l'emplacement de la bibliothèque ». C'est un message convaincant. La connaissance nécessaire, voire fondamentale, consiste à situer la bibliothèque sur la carte. La localisation de la bibliothèque est la première étape pour prendre le temps de la visiter, d'ouvrir la porte, d'utiliser l'espace et de trouver des moyens de répondre à (et de continuer à poser) des questions.



Bibliothèque centrale d'Halifax.

Lors de notre visite en Nouvelle-Écosse au début de l'automne, Brian Peebles, directeur du rayonnement et de l'engagement de la Commission du droit, a suggéré que nous nous arrétions à la bibliothèque publique d'Halifax. Il ne savait rien de l'aimant et de son message, mais il savait que je suis une fervente défenderesse des bibliothèques publiques, désireuse de trouver des liens entre l'engagement de la Commission du droit et la vocation remarquable, vaste et communautaire des bibliothèques à travers le Canada. Les photos qui accompagnent cette lettre présentent la bibliothèque publique de Halifax aux lecteurs et mènent aux réflexions suivantes sur la façon dont la Commission du droit du Canada pourrait « trouver la bibliothèque ».

De toute évidence, la référence à la bibliothèque devrait nous inciter à penser aux livres. Les visiteurs aux bureaux de la Commission du droit du Canada à Ottawa font inévitablement des commentaires enthousiastes sur nos étagères qui constituent un élément central et accueillant de notre espace de travail. L'une de nos premières tâches a été de rapatrier les copies physiques des rapports de nos prédécesseurs (la Commission de réforme du droit, 1971-1992, et la Commission du droit, 1997-2006). En outre, nous avons commencé à créer une petite collection interne de livres à être utilisée régulièrement par nos étudiants chercheurs et nos fellows. Au fur et à mesure que les étagères se remplissent de livres dans lesquels nous pouvons littéralement placer des signets, nous visons à démontrer - de manière pratique et symbolique - l'importance centrale de se tourner vers des sources utiles et sérieuses dans le domaine du droit et de la réforme du droit.



L'intérieur de la bibliothèque centrale de Halifax.



Law Commission of Canada / Commission du droit du Canada

Canada

Bien entendu, les bibliothèques sont bien plus que des bâtiments remplis d'étagères. Elles servent de points d'ancrage dans les quartiers, de centres scolaires et des points de rencontre pour des personnes, des ressources et des idées. Que leur architecture soit innovante et inspirante, ou qu'elles aient besoin d'être rénovées ou repensées, les bibliothèques occupent et utilisent leur espace d'une manière remarquablement variée. Les tables d'exposition attirent notre attention sur des thèmes ou des sujets choisis, encourageant l'apprentissage et l'exploration inattendus. Poussés par leur curiosité générale ou leurs ambitions de recherche spécifiques, les visiteurs peuvent se plonger dans les rayons ou se connecter à l'internet grâce au wifi gratuit. Le coin des enfants est marqué par des bureaux accessibles et des coussins confortables, et il se remplit régulièrement au son des histoires racontées. Il y a toujours des endroits dédiés à la consultation sur place, aux activités de groupes, à l'emprunt et au retour des documents. On peut y exposer les œuvres d'artistes locaux, y présenter des nouvelles du monde, y recommander des clubs de lecture, des films ou des podcasts.



Mosaïque à l'intérieur de la bibliothèque.

Que font les bibliothèques ? Quels rôles jouent les bibliothécaires ? Elles agissent à titre de conservateurs, de guides et de personnes-ressources. Elles assurent la liaison avec l'apprentissage scolaire et soutiennent les communautés intergénérationnelles qu'ils desservent. Elles accueillent les nouveaux arrivants dans leur quartier, leur ville ou leur pays d'adoption ; elles encouragent l'exploration des langues, des cultures, de l'histoire et des cartes de notre monde. Elles offrent aux personnes âgées des occasions concrètes de continuer à apprendre et à partager; elles leur apportent une chaleur physique et métaphorique ; et elles font preuve de créativité et de capacité d'adaptation. En général, elles reconnaissent et soutiennent l'incroyable étendue et la profondeur des intérêts, des activités, des besoins et des questions de leurs utilisateurs. Quel est l'impact des bibliothèques ? Si leur vocation se limitait à prêter un certain nombre de livres aux utilisateurs chaque année, nous pourrions être tentés de mesurer cet impact en comptant les livres ou en élaborant des plans pour les remplacer par un accès virtuel à des versions en texte intégral. Un compte rendu aussi simpliste ne tiendrait pas compte de tout ce qui compte également. Pour déterminer la valeur des bibliothèques, il faut une appréciation globale, complexe et continue de leur portée, de leurs projets et de leurs promesses. Cela signifie qu'il faut comprendre et essayer d'articuler en permanence les raisons pour lesquelles il est nécessaire de connaître l'emplacement de la bibliothèque.

L'un des membres du Conseil consultatif de la Commission du droit m'a récemment suggéré que la CDC pourrait peut-être se considérer comme une bibliothèque. C'est une belle idée, et une image fructueuse pour notre architecture, notre direction et notre ambition émergentes. Quelle aspiration inspirante pour la Commission du droit : être à la hauteur de la norme élevée établie, et d'ailleurs constamment réétablie, par les bibliothèques ! La Commission du droit pourrait créer, comme des bibliothèques, des espaces consacrés à nos projets de réforme du droit, faire circuler

nos collections et nos collaborations avec d'autres acteurs juridiques institutionnels, mettre en lumière certains thèmes pertinents pour le droit au Canada, soutenir un éventail d'auteurs et de créateurs dans le domaine du droit, partager la réponse aux besoins de la justice communautaire, soutenir l'apprentissage continu des traditions et des systèmes juridiques, et faciliter les connexions à travers le droit dans tous les contextes et pour toutes les générations. Nous pourrions contribuer à imaginer de nouvelles conceptions et de nouvelles fonctions pour nos bibliothèques, qu'elles soient littérales ou métaphoriques. Et nous pourrions insister pour que notre importance et notre valeur soient mesurées de manière imaginative, en accord avec les investissements à long terme et les conséquences qui s'étendent au-delà d'aujourd'hui ou même de demain.

En cette période de journées courtes et d'approche de l'hiver, cette lettre incitera peut-être les lecteurs à vérifier s'ils connaissent l'emplacement de la bibliothèque la plus proche. Il est peut-être temps d'y faire un tour - pour emprunter des livres, participer à ce qui se passe, dire bonjour à ceux qui sont là et réfléchir à la raison pour laquelle tout cela est important.